



## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

### *L'Espace Belledonne pour ...*

- Porter et animer un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne
- Impulser et accompagner des actions partenariales et transversales pour le territoire
- Porter et animer des politiques territoriales contractuelles au service de son projet

# SOMMAIRE

## 1. Un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne

- Les grandes lignes du projet de territoire
- La formalisation des partenariats
- La poursuite de la démarche prospective sur l'avenir de Belledonne
- L'information et la communication

## 2. Des actions au service du projet de territoire

- Des champs d'actions thématiques :
  - Biodiversité
  - Culture
  - Tourisme
  - Forêt - filière bois
  - Agriculture et alimentation
- Des champs d'actions transversales :
  - Belledonne, territoire de partage
  - Belledonne, territoire en transition

## 3. Les politiques contractuelles au service du projet de territoire

- Programme européen LEADER
- Plan Pastoral Territorial
- Projet Agro-Environnemental et Climatique
- Espace Valléen
- Contrat Vert et Bleu

## 4. Faire vivre l'association Espace Belledonne

- Animation des instances statutaire
- Suivi des affaires sociales et formation
- Coordination d'équipe
- Budget associatif

## Annexes :

- Annexe 1 : Projets déposés dans le cadre du programme LEADER en 2021
- Annexe 2 : Projets soutenus dans le cadre du Plan Pastoral Territorial en 2021
- Annexe 3 : Projets soutenus dans le cadre de l'Espace Valléen en 2021
- Annexe 4 : Projets soutenus dans le cadre du Contrat Vert et Bleu en 2021
- Annexe 5 : Organisation et contacts de l'équipe technique en 2022
- Annexe 6 : Composition du Conseil d'Administration et du Bureau de l'Espace Belledonne



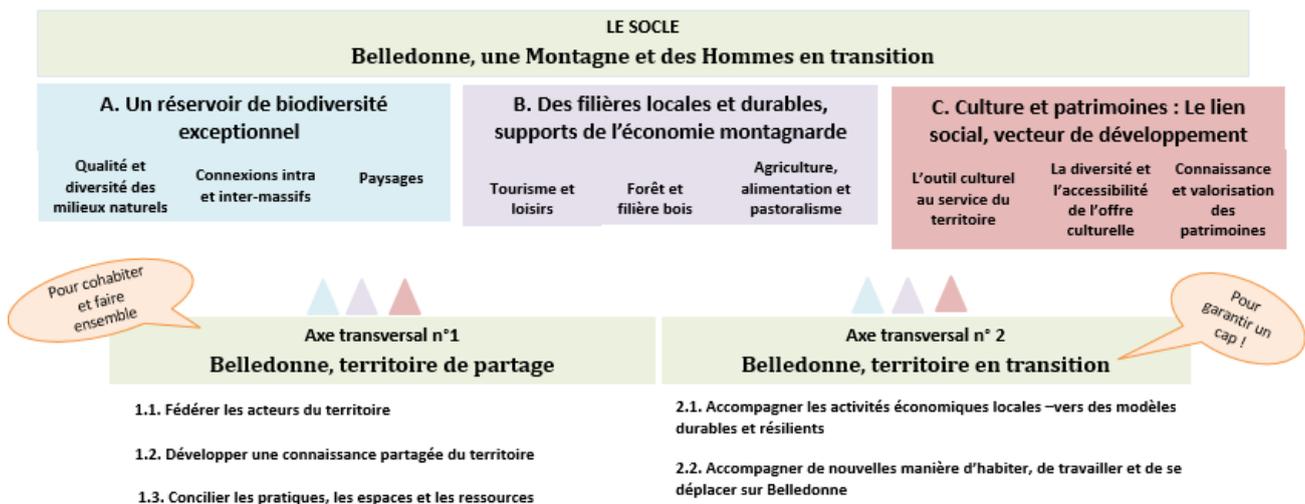
# 1. Un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne

## Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Porter et animer une dynamique d'organisation territoriale à long terme ;
- Fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs de Belledonne autour d'objectifs de développement durable communs ;
- Se placer comme entité garante des orientations exprimées par les communes et acteurs socio-économiques du territoire ;
- Contribuer à la reconnaissance de Belledonne dans le paysage institutionnel local, départemental et régional.

## Les grandes lignes du projet de territoire

En 2021, l'équipe technique, le bureau et le conseil d'administration de l'Espace Belledonne ont travaillé à la définition des grandes lignes du projet de territoire. Ces dernières représentent le socle d'application de la coopération entre l'Espace Belledonne et les six intercommunalités.



## La formalisation des partenariats

*Avec la Région Auvergne Rhône-Alpes*

## Les missions menées en 2021

### Quatrième année de mise en œuvre du contrat de partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

A travers ce contrat, l'Espace Belledonne poursuit et renforce la mise en place d'actions structurantes durant 4 ans tout en conservant son statut de préfiguration de Parc naturel régional.

Ce contrat a pour cadre l'expérimentation et l'innovation déclinées en 5 axes thématiques [biodiversité – culture – mobilité – agriculture – forêt] et un axe transversal [Démarches de conciliation des activités et des pratiques]. Le présent rapport d'activités précise les missions menées dans ces différents axes.



## Les missions menées en 2021

Suite aux élections municipales et intercommunales de 2020, l'Espace Belledonne poursuit ces rencontres auprès des nouveaux élus. Plusieurs rencontres ont été réalisées (Crêts en Belledonne, Haut-Bréda, Revel, Séchilienne, Saint Martin d'Uriage, Valgelon La Rochette, mais également avec les communes de l'Oisans ainsi que celles de la 4C) et ont permis de présenter le territoire de Belledonne et l'Espace Belledonne et surtout d'échanger sur les enjeux spécifiques de chaque secteur rencontré et sur l'accompagnement possible de l'Espace Belledonne.

L'année 2021 a également été ponctuée de plusieurs rencontres avec les 6 EPCI de Belledonne qui ont abouti à la mise en place d'un Comité de pilotage (COPIL) des EPCI, réuni pour la première fois le 7 juillet 2021. L'ensemble des échanges avaient pour objectif de formaliser la coopération entre ces partenaires et en particulier de porter à connaissance le travail réalisé ensemble et de permettre une meilleure implication aux EPCI dans le projet de territoire de l'Espace Belledonne.



C'est une nouvelle étape dans la vie de l'association !

Un travail de formalisation a été engagé avec les EPCI afin d'apporter mutuellement de la lisibilité et de contribuer à éclaircir la répartition des rôles entre les EPCI et l'Espace Belledonne. Les 7 partenaires se sont engagés dans un projet de conventionnement comprenant une convention cadre de coopération et des conventions d'objectifs entre l'Espace Belledonne et chacun des EPCI du territoire.

## Perspectives 2022

**La non-prolongation du contrat de partenariat entre l'Espace Belledonne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes intervenue en fin d'année 2021 entraîne en conséquence la perte en 2022 de la subvention régionale de 90 000 €/an dédiée au fonctionnement de l'association.**

Cette décision a engendré des difficultés organisationnelles majeures et la situation financière de l'Espace Belledonne s'est davantage fragilisée à la fin de l'année 2021/début 2022.

Dans ce contexte plusieurs actions ont été mis en place:

- Le poste de direction (vacant à partir de mars 2022 suite au départ de la directrice pour intérêt personnel) est temporairement remplacé par un poste de coordinateur de l'Espace Belledonne. La CCLG financera pour une durée de 8 mois et recrutera un coordinateur à partir de mai 2022. Le coordinateur sera rattaché à la direction Sport, Montage, Tourisme de la CCLG et travaillera 3-4 jours par semaines avec l'équipe de l'Espace Belledonne.
- Une subvention exceptionnelle d'un montant de 50 000€ est accordé par le CCLG pour pouvoir financier en particulier le poste de la gestionnaire administrative et financière de l'Espace Belledonne.
- Le remboursement de l'avance financière pour faciliter la trésorerie de l'Espace Belledonne auprès de la CCLG est suspendue pour l'année 2022 en accord avec la CCLG.
- Une mission d'accompagnement d'évolution de l'association à horizon 2023, financé par la CCLG,



sera engagé en 2022. Sera notamment étudiée la complémentarité entre les EPCI et l'Espace Belledonne, en vue de consolider le socle de la convention cadre et des conventions bilatérales d'objectifs et de moyens reliant l'Espace Belledonne à chacune des EPCI du territoire.

**L'année 2022 sera ainsi une année charnière pour le devenir de l'association, et appellera la mobilisation de l'ensemble de ses membres pour dessiner son avenir et son nouveau modèle économique.**

L'Espace Belledonne souhaite poursuivre les rencontres avec les communes du territoire et le travail de formalisation du partenariat avec les 6 EPCI de Belledonne. L'année 2022 doit permettre de mettre en œuvre le conventionnement avec les EPCI, et de consolider ce dernier à moyen terme.

## La poursuite de la démarche prospective sur l'avenir de Belledonne

L'Espace Belledonne a souhaité poursuivre la démarche prospective, initiée en 2018, avec l'objectif de se doter d'une capacité de réflexion pour l'avenir du territoire de Belledonne. Il s'agit d'un espace consultatif, mandaté par le Bureau de l'Espace Belledonne et accompagné par Anne Pisot, consultante. Cette instance de proposition et de consultation est composée de 20 personnes (15 membres du Bureau et 5 membres volontaires du conseil d'administration).

Pourquoi la prospective ?

- Anticiper sur les évolutions globales et sociétales pour les prendre en compte et mieux les maîtriser ;
- Éclairer l'action à la lumière des futurs possibles et souhaitables ;
- Ouvrir la réflexion, imaginer ce à quoi pourrait ressembler le territoire sur le long terme ;
- Changer de regard et interpeller les acteurs sur les évolutions possibles ;
- Imaginer et être créatif, ...

## Les missions menées en 2021

Le groupe « prospectives » s'est réuni 2 fois en 2021 :

- Le 20 janvier 2021 pour finaliser le positionnement du groupe et proposer des chantiers à engager.  
Le groupe « prospectives » est renommé **GR2045 Belledonne**, Groupe de Réflexion à l'horizon 2045 sur Belledonne, qui doit permettre d'aider à donner un cap, de produire des rêves, de nouvelles possibilités, changer de regard grâce à une posture bienveillante, d'écoute et d'ouverture. D'éclairer les champs possibles, trouver des chemins, éviter des écueils, prendre de la hauteur, en sortant des contraintes que l'on peut avoir et prendre le temps de réfléchir autrement.  
Les chantiers qu'il semblerait pertinent d'explorer à travers ce groupe sont les suivants : Innovation – lieu d'expérience – expérience humaine/ Déroulé de la vie & habiter Belledonne.
- Le 1<sup>er</sup> juin 2021 pour travailler sur une vision partagée de l'association et sur sa mission pour ce mandat.  
Le groupe est reparti de l'existant, de ce qui a été réalisé lors des précédents mandats. Ils ont ainsi construit une fresque de l'association en identifiant des événements marquants pour chacun et échanger sur la base de documents ressources de la structure.

Une dernière séance du groupe prospective aura dû permettre de construire ensemble la vision, mais les conditions pour réunion ce groupe à nouveau n'étaient pas réunies.

## Perspectives 2022

Le travail du GR 2045 Belledonne, devrait être poursuivi dans le cadre de la mission d'évolution de l'Espace Belledonne à horizon 2023 (cf. plus loin).



## L'information et la communication

### Les missions menées en 2021

L'Espace Belledonne a mis en place, en 2021, une commission communication et un renforcement du temps de travail (0.2 ETP complémentaire) pour réaliser les missions suivantes :

- Une newsletter mensuelle ;
- Un suivi du site internet de l'Espace Belledonne ;
- Une alimentation des bulletins municipaux de Belledonne ;
- Un appui à la rédaction de communiqués de presse sur les programmes et les projets ;



### Perspectives 2022

Les difficultés financières de l'Espace Belledonne en 2022 ne lui permettent pas de conserver l'ingénierie complémentaire, mais les missions initiées en 2021 se poursuivront.

## 2. Des actions au service du projet de territoire

### Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Contribuer à la dynamique d'un projet de territoire partagé ;
- Engager des partenariats avec les acteurs locaux dans une approche territoriale ;
- Favoriser de nouvelles formes de gouvernance locale ;
- Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles de Belledonne.



#### 5 champs d'actions thématiques :

- Culture
- Tourisme
- Forêt - filière bois
- Agriculture
- Biodiversité

#### 2 champs d'actions transversaux :

- Partage de l'espace
- Les transitions



# BIODIVERSITE

## Le Mois de la Nuit

### Les missions menées en 2021

Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2021 a eu lieu la première édition du Mois de la Nuit, campagne d'animations sur le ciel étoilé et la biodiversité nocturne.

Nées de la collaboration entre Grenoble Alpes métropole, les Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors et l'Espace Belledonne, cette action s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat sur l'éclairage nocturne signée le 1<sup>er</sup> octobre 2021 entre les 4 territoires partenaires. Pour les communes et pour un certain nombre de partenaires associatifs et universitaires, le mois d'octobre est l'occasion d'organiser d'évènements liés à la nuit et au ciel étoilé afin de sensibiliser le grand public à l'importance de la qualité de la nuit et à la nécessité de réduire la pollution lumineuse.

Sur Belledonne, 14 communes ont participé à la campagne, organisant une quinzaine d'animations, parmi lesquelles des extinctions de l'éclairage public, des observations du ciel, un Spectacle magie-astronomie, des ateliers pédagogiques, des balades nocturnes, conférences, ou encore réunions publiques...

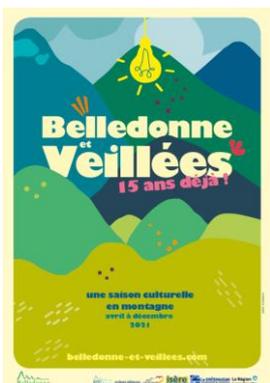


### Perspectives 2022 :

En lien avec la fiche action animation du Contrat Vert et Bleu Belledonne, l'Espace Belledonne renforcera ses actions en faveur de la trame noire et du ciel étoilé, via le lancement d'un projet comprenant 3 volets complémentaires :

- La réalisation d'un diagnostic Biodiversité & Lumière sur l'ensemble du territoire, afin d'identifier les secteurs de conflits prioritaires entre éclairage public et biodiversité nocturne ;
- L'organisation de 2 formations à destination des élu-e-s et technicien-ne-s de Belledonne sur la thématique de la trame noire et de l'amélioration des pratiques en matière d'éclairage public ;
- La reconduction de la campagne de sensibilisation du « Mois de la Nuit », en coordonnant notamment la mobilisation des communes et acteurs du territoire de Belledonne, en les accompagnant dans l'organisation de leurs animations et/ou de leur extinction nocturne.

# CULTURE



**Un projet culturel de territoire original et fédérateur, mené en partenariat avec l'association culturelle Scènes obliques depuis 2005.**

Destiné aux habitants de Belledonne, le projet **Belledonne & Veillées** propose d'impliquer les habitants des villages dans l'organisation de veillées, dans des lieux insolites et sur des thèmes variés. Chaque veillée se décompose en 3 temps : temps d'échanges et de partage autour du thème choisi, temps gastronomique autour d'un repas et temps de spectacle professionnel.



## Les missions menées en 2021

La 15e édition de **Belledonne et Veillées** initialement prévue en 2020 a été reportée en 2021. Grâce à la mobilisation des élus, habitants, associations locales, nous avons pu la compléter avec 6 nouvelles veillées soit au total 12 veillées programmées sur le calendrier 2021. Cette édition particulière, du fait du contexte sanitaire, a pu accueillir aussi bien des communes ayant déjà organisé des veillées que des nouvelles communes n'ayant jamais organisé de veillée comme La Pierre, Vizille ou encore Bourget en Huile.

Voici la synthèse de la programmation

veillées complémentaires  
2021  
veillées reportées de 2020

Lieux	date	thème	spectacle	Nb de participants
La Pierre	19-juin	L'évolution du village "passé-présent-futur"- exposition des enfants	Concert Drouar	80
Venon	01-juil.	Exposition des créations réalisées en 2020 par les habitants durant le confinement et échanges	Cabaret - Cie Les NOODLES	60
Bourget en Huile	10-juil.	Le potager	BD Concert Mon océan d'amour	30
St Maximin	14-juil.	La Forêt avec balade, jeu de reconnaissance des essences, travail de poésies avec l'école...	Cie Du O des Branches	38
Les Hurtières à St Pierre de Belleville	17-juil.	« La Forêt change d'essences et s'habille autrement »	Théâtre d'Impro - Les Bandits Manchots	60
Les Villards	07-août	Les hameaux abandonnés	Concert - Mon coeur balbeat	80
St Mury avec Ste Agnès	11-sept	Vivre ensemble	Burlesque - Marie Clou	45
Laval	25-sept	la Forêt	Concert - Archères	58
Les Adrets	14-oct	Nos différents regards de Belledonne - Bibliothèque vivante	Mort d'une Montagne -Cie Les Non Alignés	50
Saint-Martin d'Uriage	15-oct	Biodiversité : mois de la nuit	Astrono Magico - Flodjo	90
Vizille	12/11 reportée	Végétalisation et transition environnementale	Droles d'Oizeaux-Cie Cyrano	20
La Combe de Lancey	04-déc	La ganterie ave expo, atelier et témoignage	Cabaret - Cie Les NOODLES	30
				641

Du fait du contexte sanitaire et des conditions météorologiques, la fréquentation cette saison a été plus faible que les années précédentes, mais des habitants ont répondu présents et la dynamique a repris.

Cette édition a permis de refaire du lien social, de soutenir et relancer une dynamique dans un contexte sanitaire particulier : un moment convivial recherché, une belle édition malgré tout. Des habitants, des associations locales, musées, artistes qui avaient vu diminuer, voir pour certains stopper leur activité du fait du COVID, ont pu amorcer une relance en participant à une veillée.

## Commission culture

En 2021 a été créé une **commission culture**, qui s'est réunie à trois reprises afin d'échanger sur la place de la culture dans le projet de territoire de Belledonne en cours de construction, de travailler sur la veillée spéciale Espace Belledonne, d'envisager la suite de Culture en Belledonne, et de suivre les projets de nos partenaires culturels.

Le contexte financier incertain et la fin d'année difficile de l'association n'ont pas permis de poursuivre la réflexion et de formaliser la place de la culture dans le projet de territoire.

## Perspectives 2022

L'Espace Belledonne, en partenariat avec Scènes Obliques, souhaite poursuivre la mobilisation locale, soutenir les artistes et la politique culturelle de Belledonne en proposant une nouvelle édition de Belledonne & Veillées. Les veillées seront réparties sur l'ensemble de Belledonne afin de permettre l'accès à la culture dans des secteurs où aujourd'hui il y a peu d'actions culturelles. Le contexte actuel de la crise sanitaire renforce d'autant plus le besoin de ce type d'évènement sur le territoire.



# TOURISME

## Le schéma des Activités de Pleine Nature : une dynamique enclenchée à l'échelle de la chaîne de Belledonne

*Situé au cœur de la candidature Espace Valléen 2021-27, le schéma des activités de pleine nature (APN) de Belledonne constitue un plan d'action fédérateur, qui vise à développer la lisibilité du territoire, à permettre la création de produits et d'offres touristiques, et à développer et conforter l'économie et l'emploi local, tout en préservant les patrimoines naturels et culturels de la chaîne. Le schéma est mis en œuvre en partenariat étroit avec les 6 intercommunalités du territoire : l'Espace Belledonne en assure la cohérence globale et le pilotage des actions transversales à l'échelle de la chaîne.*

### Les missions menées en 2021

Au cours de cette année de lancement, l'Espace Belledonne, en lien avec ses partenaires, aura notamment mis en place les actions suivantes :

- **Inscription du schéma des APN dans la candidature au programme Espace Valléen 2021-27** : la validation de cette candidature permet ainsi de donner un cadre de financement aux futurs projets de la stratégie APN du territoire.
- **Recrutement du coordinateur des APN, Mathieu Schoendoerffer**, à partir du mois de mai, en charge de la mise en œuvre de la stratégie APN à l'échelle du territoire de Belledonne.
- **Définition et animation de la gouvernance de la stratégie APN** : ce travail de cadrage a permis de définir le rôle des différents acteurs et des différentes instances dans la mise en œuvre de la stratégie APN. La mutualisation des instances de gouvernance APN avec celles de l'Espace Valléen permet de rationaliser le nombre d'instances et de favoriser leur caractère opérationnel. L'animation de cette gouvernance par l'Espace Belledonne permet la cohérence des décisions à l'échelle de l'ensemble de la chaîne de Belledonne.
- **Lancement de la démarche des camps de base en partenariat avec les intercommunalités du territoire.** L'Espace Belledonne a notamment travaillé à la formalisation du cadre global du développement des camps de base (rédaction d'une charte des camps de base, validée début 2022), à la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité et du partage de l'espace via des liens avec les partenaires et programmes mis en œuvre sur le territoire (dont le Contrat Vert et Bleu), et a appuyé les différents territoires dans le lancement de la mise en œuvre de leurs camps de base en fonction des besoins de chacun.
- **Lancement du travail sur la filière d'excellence ski de randonnée.** Dans l'objectif d'accompagner et structurer le développement du ski de randonnée en Belledonne, l'année 2021 a permis d'entamer un travail partenarial avec les acteurs concernés, notamment via la mise en place d'une commission ski de randonnée dédiée à la chaîne de Belledonne, pour échanger sur les principaux enjeux favoriser l'interconnaissance, la coordination et la mutualisation d'actions en faveur d'un développement équilibré de la pratique.
- **Poursuite du travail sur le développement de la filière d'excellence itinérance.** Le suivi du GR®738 s'est poursuivi, à travers la mise en ligne du nouveau site dédié au GR®, la sortie de la réédition du Topoguide, et l'animation des rencontres entre les acteurs liés au GR. Par ailleurs, un état des lieux des cabanes non gardées du territoire en vue de travailler sur la gestion de ce patrimoine a été réalisé, et un groupe de travail sur les enjeux liés au développement du bivouac a été constitué.
- **Suivi de l'expérimentation Outdoorvision.** Outdoorvision est un outil d'aide à la décision, qui agrège les tracés GPS issus de services et d'objets connectés des pratiquants de sports et loisirs de nature. La plateforme Outdoorvision traite ces données et permet aux collectivités territoriales, aux fédérations



sportives, aux gestionnaires d'espaces naturels et de sites de pratiques, de visualiser de façon précise la pratique des sports et loisirs de nature à différentes échelles et sur différents fonds cartographiques. Au cours de cette année et avec l'appui du bureau d'études Atémia, l'Espace Belledonne a mis en œuvre l'expérimentation de l'outil sur le territoire, notamment via l'analyse de la fréquentation à l'aide de l'outil, la réponse aux sollicitations des acteurs de la chaîne, la collaboration avec le Pôle Ressource Nationale des Sports de Pleine Nature en charge du développement de l'outil, et la participation à différents temps de d'échanges et retours d'expériences autour de cette expérimentation.

## Perspectives 2022

En 2022, la mise en œuvre du Schéma des Activités de Pleine Nature se poursuivra, avec notamment :

- **L'accompagnement des camps de base et le pilotage des actions transversales** : définition d'une identité visuelle commune aux camps de base, travail à l'élaboration de contenus communs pour la signalétique d'accueil (informations, sensibilisation, etc.), veille au respect du cadre de développement des camps de base, accompagnement des territoires dans la mise en place de leurs camps de base.
- **La poursuite de la structuration de la filière d'excellence ski de randonnée**, notamment à travers l'animation de la dynamique collective (commission ski de randonnée, etc.), l'amélioration des connaissances (partenariat avec le monde de la recherche, séminaires d'échanges, etc.), travail sur les différents enjeux identifiés et accompagnement des actions menées sur les camps de base.
- **La poursuite de l'accompagnement de la filière d'excellence itinérances**, à travers le suivi du GR, l'animation du groupe de travail bivouac, la communication autour des bonnes pratiques liées au bivouac, la mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt autour de la rénovation de cabanes non gardées, et le lancement de réflexions sur l'amélioration des refuges et sur l'itinérance en trail.
- **La poursuite de l'utilisation de l'outil Outdoorvision.**

## FORÊT ET FILIÈRE BOIS

Suite à l'étude forêt - filière bois de 2019, menée dans le cadre du contrat de partenariat avec la Région AURA, l'Espace Belledonne a défini sa Stratégie Locale de Développement Forestier. Parmi les enjeux stratégiques prioritaires figurent notamment :

- Assurer la pérennité de la ressource forestière par une gestion durable
- Améliorer l'accessibilité de la ressource
- Augmenter la mobilisation respectueuse des bois
- Développer le potentiel de la filière bois locale au service de la transition énergétique
- Placer la forêt au cœur de l'écosystème territorial

## Les missions menées en 2021

### Développer une exploitation forestière exemplaire et accompagner les exploitants forestiers et les ETF

Mise en place d'un mode opératoire



Au service des élus et des exploitants, le mode opératoire doit contribuer au bon déroulement des opérations sylvicoles, au maintien des voiries et à la qualité paysagère. Le but est de mettre en relation exploitants et élus locaux grâce à une démarche accessible, harmonisée sur le territoire et automatique. En partenariat avec les partenaires techniques et les intercommunalités, un protocole de prise de contact et d'état des lieux de voirie a été mis en place ainsi qu'une boîte à outils au service des correspondants forêt, désignés dans les communes volontaires. Le 5 novembre 2021 a été signée la charte engageant exploitants forestiers et représentants politiques du territoire, à l'occasion du lancement du mode opératoire.



## Sensibilisation du public à la gestion et à l'exploitation forestière

### Vis ma vie de bûcheron

Avec 128 participations tout au long de l'été, l'édition 2021 de "Vis ma vie de bûcheron" a été une réussite. Les mercredis après-midi estivaux, les touristes mais aussi surtout les locaux sont venus à la rencontre des gestionnaires et exploitants forestiers, le tout animé par Fibois38. Cette action a été menée en partenariat avec les EPCI (Le Grésivaudan - Grenoble Alpes Métropole – Cœur de Savoie) et coordonnée par l'Espace Belledonne. Les inscriptions ont transité par l'OT d'Allevard. Sur Belledonne, 2 événements ont été organisés : les 11 et 18 août 2021.



### Equilibre silvo-cynégétique

Le processus de décision des plans de chasse a intégré l'Espace Belledonne pour la première fois en 2021. Les discussions techniques ont permis de mettre en avant les secteurs où la pression des cervidés pose problème pour la régénération forestière. Cette intégration dans la discussion a permis à l'Espace Belledonne de mieux comprendre cet enjeu et de plus facilement communiquer dessus notamment à travers la Newsletter. Ensuite, la Commission Départementale de la Chasse et la Faune Sauvage s'est saisie de ces éléments pour acter les consignes de prélèvements, que la fédération de chasse (FDCI) utilise pour répartir les bagues entre les associations locales.

### Changement climatique et renouvellement forestier

Une visite de terrain a été coordonnée avec le Département et le CRPF au Moutaret en forêt privée, pour s'inspirer d'essais de plantations et de leurs réponses au changement climatique. Elle s'intégrait dans le réseau des Sites d'Avenir pour la forêt Iséroise, qui compte 3 sites en Belledonne.

Le dispositif d'aides financières Sylv'acces - Programme d'aide à la sylviculture destiné à la préservation du patrimoine, le soutien de la filière et la lutte contre le changement climatique -, a officiellement permis la réalisation d'un premier chantier forestier en Belledonne sur la commune de Villard-Sallet, en forêt communale. Le projet consistait à diversifier les essences du peuplement forestier.

### Soutien à la forêt privée

Des rencontres mensuelles ont été initiées avec le service forêt de la Chambre d'Agriculture pour avoir un suivi des projets sylvicoles multipropriétaires, l'animation des associations de sylviculteurs, le déploiement du programme Sylv'acces et des états des lieux de voiries sur Belledonne.

### Missions transversales

Porté par la commune de St-Georges-d'Hurtières, un projet agroforestier a été soutenu pour valoriser des



fruitiers de variétés anciennes et locales. Faisant appel aux plants d'un pépiniériste du territoire, les travaux se dérouleront en 2022 pour commencer la mise en place du verger qui sera implanté au Plan du Bourg, à St-Georges-d'Hurtières.

L'action de stratégie de trame de vieux bois pilotée par le CEN73 a débuté en 2021 par une acquisition à Montendry, qui a valu des concertations pour la mise en libre-évolution.

## Pilotage de la stratégie forestière

Une première rencontre des acteurs a eu lieu en juillet 2021, inaugurant les Groupes Forêt, instance créée pour partager des actions portées par les participants et travailler sur des projets communs. Plusieurs rencontres ont permis à notre VP forêt et notre président de rencontrer des structures comme l'ONF, le syndicat des forestiers privés ou un expert forestier. Les intercommunalités ont aussi été rencontrées pour partager les enjeux forestiers. Enfin, nous avons demandé à rejoindre la stratégie Forêt Horizon 2030, qui sera co-signée en 2022 par les territoires partenaires en Isère.

## Perspectives 2022 :

A partir des projets engagés en 2021, plusieurs missions se dégagent pour 2022 :

- Valoriser l'outil financier Sylv'actes avec une mobilisation régulière des professionnels ;
- Assurer les objectifs de résultats de Sylv'actes et de la mobilisation de la ressource en bois à travers la mobilisation des propriétaires privés ;
- Obtenir une meilleure compréhension de l'équilibre faune-flore, à travers un suivi de la dynamique et un partage d'information aux EPCI ;
- Créer des outils de sensibilisation et d'information et instaurer un dialogue grand public. Cela passera notamment par le soutien de la fête de la forêt du Groupement des Sylviculteurs des Hurtières, et du festival isérois des Forestivités.
- Ouverture d'espaces forestiers tendant vers une mosaïque d'habitats (fiche action 1.3 du CVB Belledonne) ;
- Suivi des partenaires dans les actions sur les chantiers collectifs : mutualisation de la gestion et de l'exploitation des forêts privées ;
- Répertorier les zones d'activités forestières (chantiers et desserte forestière existante /projets à venir) pour une connaissance par le territoire et une mutualisation entre professionnels (à l'échelle de Belledonne avec des objectifs à horizon 2030 pour fin 2021). En particulier, des liens seront à renforcer avec la filière du tourisme et de la randonnée.
- L'amélioration de la boîte à outils des élus pour le mode opératoire pour l'exploitation forestière en Belledonne.

## AGRICULTURE

*Suite à l'étude agricole de 2019, menée dans le cadre du contrat de partenariat avec la région AURA, l'Espace Belledonne a redéfini ses orientations politiques agricoles et pastorales pour le territoire :*

- *Maintenir les surfaces, le potentiel de production et le bien vivre ensemble :*
  - ✓ *Associer tous les acteurs du territoire pour prévenir la fermeture des espaces*
  - ✓ *Mettre en cohérence la gestion des espaces (agricoles et pastoraux) et les politiques biodiversité / climat / paysage*



- ✓ Favoriser une gestion territoriale et collective des effets de la présence du loup
- Anticiper les chocs environnementaux et faciliter la transition :
  - ✓ Comprendre les effets du changement climatique et prévenir
  - ✓ Préparer le territoire aux changements environnementaux
  - ✓ Favoriser le développement de pratiques innovantes
- Structurer les filières (lait et viande) et répondre à la demande sociétale :
  - ✓ Soutenir et accompagner les filières dans leurs évolutions
  - ✓ Développer la dynamique économique des circuits courts

***Rappel de l'animation agricole en Belledonne - Le suivi et le co-encadrement du poste d'animatrice agricole Belledonne est porté par la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Il s'agit donc d'une salariée de la Chambre d'Agriculture de l'Isère, conseillère territoriale Secteur Belledonne (Isère et Savoie) et animatrice de l'ADABEL). Ce poste est possible uniquement grâce au levier qu'a pu, que peut jouer l'Espace Belledonne pour mobiliser des financements Leader et régionaux.***

## Les missions menées en 2021

### Maintien des espaces ouverts et du potentiel de production agricole de Belledonne

À la demande de l'ADABEL et suite aux travaux d'un groupe de travail dédié, le projet « Maintien des Espaces Ouverts en Belledonne » a été lancé en février 2021 pour une durée de 10 mois. Ce projet a été permis grâce à l'embauche par l'Espace Belledonne d'une chargée de mission agriculture, Amélie Claudepierre.

L'objectif du projet est la mise en œuvre, sur le territoire de l'Espace Belledonne, d'actions « pilotes », afin de tester des solutions pour lutter contre l'enfrichement des espaces agricoles. Le résultat de ces tests conduira à proposer un ensemble de mesures opérationnelles permettant de répondre à la problématique de la fermeture des espaces agricoles en zone de montagne. Ce projet a été mené en lien avec les collectivités (*communes, communauté de communes Le Grésivaudan, communauté de communes Cœur de Savoie, Grenoble Alpes Métropoles, Département de Savoie et de l'Isère*) et les comités de territoires (*ADABEL et GDA Cœur de Savoie*).



Un large champ d'action a été exploré au cours des 10 mois de l'année 2021 :

- **La mise en œuvre d'actions expérimentales sur le terrain.**

En lien avec les agriculteurs volontaires, des actions pilotes ont été testées, en fonction de la problématique propre rencontrée sur chaque parcelle. L'idée était de pouvoir tester puis valoriser à grande échelle les actions ayant eu un réel impact. Par exemple : chantier participatif au GAEC de La Bermotine - accompagnement de travaux d'aménagement de parcelles, pour le compte de 4 agriculteurs à Theys - expérimentation d'itinéraires techniques sur les fougères, dans le Haut-Bréda - formations techniques et tour de prairies.

Certaines actions, encore au stade de développement, n'ont pas pu être mises en œuvre faute de temps. Par exemple, l'organisation de visite de terrain à destination des propriétaires, la création d'une banque de semences de prairies naturelles locales... Ces actions pourront être développées en 2022.

- **L'étude de projets structurants à l'échelle du territoire.**

Deux projets de structuration collective ont été mise à l'étude, en lien avec les agriculteurs et les acteurs du territoire, afin de mobiliser des financements et des outils juridiques pour faciliter l'entretien des espaces



ouverts. Plus concrètement : Projet de CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) - Projet de SICA (Société d'Intérêt collectif Agricole)

De manière plus transversale, ce projet a également permis de fédérer et de mobiliser les différents acteurs agricoles du territoire sur le sujet (communes, intercommunalités, services pastoraux, comités de territoires, agriculteurs, Espace Belledonne). En 2021, c'est 23 exploitations qui se sont montrées intéressées par les projets de SICA et de CUMA (dont 7 côté Savoie) et 9 exploitations qui ont mis en œuvre une action pilote. Du côté des communes, 6 ont été rencontrées pour échanger sur cette problématique. Une forte campagne de communication a permis de faire parler du projet, et de manière plus large, de parler de cette problématique récurrente de fermeture des milieux.

## Agroforesterie

2021 est l'année de la labellisation du groupe agroforesterie en Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE), composé de 6 exploitations. Cette démarche permet de valoriser le travail sur l'agroforesterie d'un point de vue territorial et d'obtenir des financements pour mener des actions.

Certaines exploitations du groupe se sont fait accompagner individuellement dans leur projet d'agroforesterie dès la seconde moitié de 2021 par un technicien agroforestier. Cet accompagnement consiste à conforter le projet de l'exploitation, par exemple en réalisant un plan de plantation ou en choisissant les essences et variétés adaptées au projet et à l'aider à se concrétiser concrètement.

## Effet de la prédation sur les activités agro-pastorales - Projet RECIBIODAL

*Le projet Récibiodal vise à enrichir et instaurer un débat collectif autour du massif de Belledonne et des villes alentours sur les responsabilités et solidarités dans la conservation du loup et son incidence sur les systèmes agropastoraux et sur les territoires de Belledonne. Ce projet consiste en une recherche-action inter- et transdisciplinaire, en partenariat avec l'Espace Belledonne, le laboratoire PACTE, l'ISARA, la Fédération des Alpes de l'Isère et de la Société d'Economie Alpestre de Savoie.*

Sur 2021, l'Espace Belledonne a organisé 7 comités techniques avec les différents partenaires pour avancer sur le projet ainsi qu'un atelier sur la commune du Haut Bréda qui a permis de faire une première restitution du projet et d'associer des élus et habitants de la commune. En parallèle, plusieurs enquêtes ont été réalisées sur le territoire :

- Une analyse des trajectoires paysagères et agricoles du massif de Belledonne depuis un siècle
- Une enquête croisée sciences humaines et sociales et en photographie sur les trajectoires des habitants dans leur manière de vivre leur territoire (en lien avec les thématiques alimentation - pastoralisme - biodiversité).

## Projet Agro-Alimentaire Interterritorial

*Le PAIT de la grande région grenobloise regroupe 12 partenaires, composé d'acteurs divers tels que des collectivités et EPCI: la CC Grésivaudan, la CA Pays Voironnais, la CC Trièves, Grenoble Alpes Métropole, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) et la Ville de Grenoble, les parcs naturels régionaux de la Chartreuse et du Vercors, des représentants de la société civile (Collectif Autonomie Alimentaire et Réseau des Conseils de Développement), l'Espace Belledonne, la chambre d'agriculture de l'Isère. La stratégie globale du PAIT cherche à renforcer la résilience du système alimentaire en favorisant des interconnexions locales entre acteurs du système alimentaire, de la question foncière jusqu'à la question du traitement des déchets alimentaires. Il s'agit de créer ou renforcer les liens avec les différents acteurs locaux autour des enjeux relevés.*

En 2021, l'Espace Belledonne a intégré le projet, ses missions ont été les suivantes : suivi du programme d'action - participation à la gouvernance du projet - déploiement d'actions sur le territoire - co-pilotage d'une



action avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère sur l'adaptation au changement climatique.

## Alpages en partage

Deux journées de sensibilisation en alpage ont eu lieu cette année, regroupant 35 personnes, adultes et enfants, habitants, résidents secondaires et touristes en séjour. Les participants ont pu découvrir le pastoralisme, ses différents rôles et ses protagonistes : bergers et troupeaux. Ils ont également découvert la flore de l'alpage grâce à notre guide naturaliste, tout en savourant des produits locaux lors d'un pique-nique partagé avec le berger. Ainsi, cette action sera reproduite en 2022.



## Perspectives 2022

- **Sur le projet « maintien des espaces ouverts en Belledonne »** : A la suite d'une première phase prometteuse, le Comité de Pilotage du projet a validé la poursuite du projet sur 2022. Elle sera permise par le transfert du poste de chargée de mission agriculture, en charge du projet, à la communauté de communes Le Grésivaudan (via un financement LEADER), en partenariat avec l'Espace Belledonne et l'ADABEL qui encadre techniquement cette chargée de mission. L'objectif pour 2022 est la mise en œuvre du programme d'action élaboré à la suite des actions pilotes de 2021 et la structuration des structures collectives (SICA et CUMA).
- **Développement d'actions de communication** favorisant le lien entre habitants, exploitants agricoles, communes (élus), et activités touristiques : Parmi les outils figurera une nouvelle planche de BD en partenariat avec les agriculteurs de la plaine.
- **Poursuite du suivi du Projet Alimentaire InterTerritorial (PAIT)** et réalisation d'une fiche de synthèse sur les actions pour la lutte contre le changement climatique en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère.
- **Suite à la labellisation GIEE de l'ADABEL** pour le développement des pratiques agroforestières en Belledonne, des rencontres seront organisées en 2022 pour favoriser l'échange et les réflexions entre les agriculteurs du groupe et du territoire, et appuyer la montée en compétences sur des thématiques bien précises.
- **Poursuite du projet de recherche-action RECIBIODAL à travers 2 axes : les filières alimentaires et la prédation.** De nouvelles enquêtes seront ainsi réalisées, l'une portant sur les filières d'élevages en Belledonne en lien avec l'approvisionnement alimentaire du territoire, et l'autre sur la concertation et la médiation sur les conflits environnementaux. Des temps forts sont également prévus afin de présenter et d'échanger entre éleveurs et collectivités de Belledonne sur les dynamiques de prédation des loups à l'échelle de la chaîne de Belledonne.
- **Reconduction des journées en alpage**, à la fois à destination du grand public. Une journée sera également organisée à destination des encadrants de la FFRP et FFCAM spécifiquement, dans le but de former des ambassadeurs des bonnes pratiques en montagne notamment lorsqu'ils rencontrent un troupeau.

## LES AXES TRANSERVAUX DU PROJET DE TERRITOIRE

Les grandes lignes du projet de territoire inscrites dans le projet de conventionnement avec les EPCI ont fait apparaître 2 axes transversaux :

- *Belledonne, territoire de partage*
- *Belledonne, territoire en transition.*

L'équipe technique et le Bureau de l'Espace Belledonne ont travaillé en 2021 à la structuration de ces deux



axes, de l'identification des enjeux du territoire à la définition du rôle de l'Espace Belledonne en passant par la création de feuilles de route et l'identification d'actions prioritaires. Ces actions restent à être conforter prochainement et sont des éléments précieux dans la mission d'évolution de l'Espace Belledonne à horizon 2023.

Ci-dessous sont détaillées les actions menées par l'Espace Belledonne dans le cadre de ces deux axes.

## BELLEDONNE, TERRITOIRE DE PARTAGE

Territoire de montagne aux multiples facettes, Belledonne observe depuis quelques années une augmentation de sa fréquentation dans un contexte de changement climatique. En résulte une recrudescence des conflits d'usages entre les différents usagers du territoire, et une détérioration de milieux naturels sensibles non régénérables. Dans ce contexte, l'Espace Belledonne a identifié la conciliation des usages comme un axe fort de son projet de territoire. De la sensibilisation aux bonnes pratiques à la résolution de conflits d'usage en passant par le dialogue territorial et l'éducation au territoire et au partage de l'espace, ce projet a vocation à outiller les communes et les acteurs pour un partage en harmonie de notre espace.

A travers ce projet, l'Espace Belledonne souhaite être **l'ambassadeur d'une montagne partagée et préservée.**

### Les missions menées en 2021

- En interne à l'Espace Belledonne – L'équipe technique a initié en 2021 2 états des lieux, permettant d'aboutir à la cartographie des conflits d'usages en cours sur le territoire, et à celle des outils et leviers déjà mis en place sur ces sujets (portés par EB, mais également par d'autres partenaires sur le territoire). Ces dernières ont permis de faire émerger les enjeux prioritaires du territoire en matière de partage de l'espace, et une ébauche de feuille de route opérationnelle. Entre autre, l'Espace Belledonne a identifié l'ensemble des actions d'ores et déjà portées sur le sujet dans le cadre de ses programmes et projets territoriaux, ainsi que les actions qu'il faudrait mettre en place à horizon 2022 pour répondre aux enjeux prioritaires du territoire.

*Parmi les enjeux prioritaires identifiés sur le territoire figurent ainsi :*

- *Le respect de la réglementation ;*
  - *La cohabitation avec le loup ;*
  - *La gestion de la fréquentation ;*
  - *Ré-équilibre du partage de l'espace au regard des enjeux ;*
  - *Amélioration des pratiques économique du territoire ;*
  - *Amélioration de la connaissance des enjeux du territoire par les usagers.*
- L'Espace Belledonne a également participé à des dynamiques de réseaux extra territoriaux telle que la dynamique inter-massif et Grenoble Alpes Métropole sur la fréquentation.
  - L'EB a appuyé l'émergence de dynamiques pluri-communales, en animant des groupes de travail thématiques (agriculture et conflits d'usage, biodiversité et partage de l'espace) ou géographiques (Belledonne Sud) autour de l'augmentation de la fréquentation et de son impact sur les milieux naturels et sur les pratiques du territoire.
  - Plusieurs supports de sensibilisation et instances de dialogue sur la question du partage de l'espace ont également été organisées à travers nos programmes d'actions thématiques (dont le Contrat Vert et Bleu), mais également nos projets structurants (tels que le Schéma des Activités de Pleine Nature). A travers ses programmes territoriaux thématiques, l'EB soutient également de nombreuses actions au service d'une montagne préservée et partagée.



## Perspectives 2022 / 2023

Pour poursuivre et consolider le rôle et les actions de l'Espace Belledonne en faveur de la conciliation des usages, il sera nécessaire, outre la formalisation et la validation de la feuille de route réalisée en 2021, de :

- Développer et consolider l'approche transversale inhérente à la conciliation des usages ;
- Consolider l'état des lieux des conflits d'usages ;
- Coordonner et harmoniser les actions en faveur de la conciliation des usages ;
- Renforcer l'Espace Belledonne dans son rôle sur le partage de l'espace, et outiller le territoire en outils et dispositifs harmonisés et adaptés aux enjeux de chaque commune.

## BELLEDONNE, TERRITOIRE EN TRANSITION

*La prise de conscience de l'urgence climatique et de la nécessité de s'orienter vers les transitions est bien présente sur Belledonne. Celle-ci a été, notamment, amplifiée par la crise sanitaire du Covid-19. Les citoyens et acteurs du territoire, dynamiques, expriment la volonté de se saisir de cette urgence que représente, pour eux, la transition. L'Espace Belledonne, engagé autour d'un projet territorial durable, cohérent et partagé par tous, encourage une gestion intégrée des ressources pour engager la transition. Intégrer, mobiliser et mettre en place des dynamiques collectives de transitions sont donc les objectifs associés aux missions données au sein de l'Espace Belledonne.*

### Les missions menées en 2021

- **La gouvernance partagée au service d'une réflexion collective sur les transitions**

Au cours de l'année 2021, l'équipe technique de l'Espace Belledonne s'est formée à des méthodes de travail et d'intelligence collective, permettant de travailler en transversalité dans le cadre d'une "gouvernance partagée". Cette méthode a entre autres donné des outils pour travailler collectivement sur la thématique des transitions. Par ailleurs, la participation de Maëlle Beauvir, en alternance à l'Espace Belledonne, à différentes formations et séminaires sur les transitions et des échanges d'expériences avec d'autres territoires, a alimenté ce travail.

Différents temps d'échange au sein de l'équipe salariée, puis avec le bureau de l'Espace Belledonne, ont ainsi permis de :

- Définir les notions autour de la notion de transition
- Préciser les spécificités des territoires de montagne en matière de transition
- Faire un état des lieux des grands enjeux de la transition en Belledonne
- Identifier des pistes d'actions et de rôle possible de l'Espace Belledonne sur les transitions.

Ce travail, qui doit être poursuivi, a été complété par un travail spécifique sur les tiers-lieux, et par l'organisation de l'atelier Belledonne des Etats Généraux de la Transition du Tourisme en Montagne.

- **Les tiers-lieux, émergence d'une nouvelle thématique à l'Espace Belledonne**

L'année 2021 a permis de définir le rôle que pourrait avoir l'Espace Belledonne sur les tiers-lieux. Ce rôle, validé lors du conseil d'administration du 19 septembre 2021, devra être calibré en fonction des moyens humains et financiers disponibles par l'association.

Pour définir ce rôle, l'Espace Belledonne a réalisé un diagnostic de territoire sur les tiers-lieux en Belledonne et a mobilisé les différents tiers-lieux existants et en projet autour de temps d'échanges.



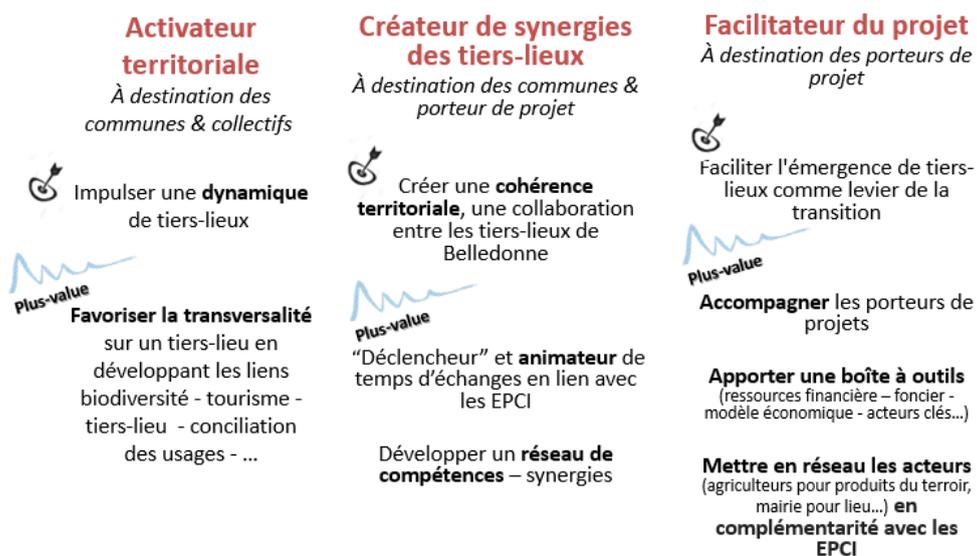


Figure 1 : Rôle de l'Espace Belledonne sur les tiers-lieux

- **Etats Généraux de la Transition du Tourisme en Montagne - Organisation de l'atelier en Belledonne**

Les 23 et 24 septembre 2021 se sont déroulés les Etats Généraux de la Transition du Tourisme en Montagne dans 40 territoires français et européens, dans l'objectif d'imaginer collectivement des solutions d'avenir pour les territoires de montagne.

Dans ce cadre, un atelier territorial dédié à la chaîne de Belledonne a été organisé par l'Espace Belledonne en collaboration avec différents acteurs et habitants du territoire, autour de la thématique suivante : *Vivre et partager Belledonne : quels liens tisser entre le territoire et son tourisme ?*

Cet atelier d'intelligence collective a rassemblé plus d'une trentaine de personnes, aux profils très variés, à l'image de la diversité de la chaîne de Belledonne. Les participants ont notamment mis en avant la nécessité de travailler de manière collective et transversale, de mieux intégrer le tourisme au territoire, et d'offrir un accueil de qualité aux visiteurs tout en préservant et valorisant les atouts naturels et humains du territoire.

- La restitution complète de l'atelier est disponible ici : <https://espacebelledonne.fr/wp-content/uploads/2021/11/Restitution-EGTT-version-finale.pdf>
- Une synthèse de l'atelier est disponible ici : <https://espacebelledonne.fr/wp-content/uploads/2021/11/Synthèse-2p-EGTT-version-finale.pdf>



## Les perspectives 2022

- L'année 2022 permettra de capitaliser sur le travail réalisé sur les tiers-lieux, en vue d'offrir aux acteurs du territoire des outils pour la mise en place de projets de ce type.
- Par ailleurs, les réflexions engagées par le bureau et l'équipe de l'Espace Belledonne, la synthèse des différents temps forts, et les pistes d'actions envisagées sur la thématique des transitions permettront d'alimenter la mission sur l'évolution de l'Espace Belledonne à l'horizon 2023. Il conviendra ainsi d'identifier les actions en lien avec les transitions déjà mises en place sur chacune des thématiques, de préciser les besoins du territoire et les leviers d'actions à l'échelle de Belledonne, pour préciser et consolider le rôle de l'Espace Belledonne sur cette thématique transversale.

## 3. Les politiques contractuelles au service du projet de territoire

### Objectifs :

- *Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;*
- *Mobiliser des financements publics au service du projet de territoire porté par l'Espace Belledonne ;*
- *Tester de nouveaux modes de gouvernance et placer les ressources financières du territoire au service des acteurs locaux et de leurs projets.*

### Nos 5 programmes d'actions :

- PROGRAMME EUROPÉEN LEADER
- PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2015-2020
- PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2015-2020
- ESPACE VALLÉEN 2016 – 2020 & nouvelle candidature 2021 - 2027
- CONTRAT VERT ET BLEU

## PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

L'Espace Belledonne a été retenu à la programmation Leader sur la période 2014-2022. Il s'agit d'un programme de financement européen, avec une enveloppe initiale de 1 653 250 euros de FEADER à laquelle il faut ajouter 100 000 euros de complément. De plus, une seconde enveloppe a été obtenue en mars 2021 de 150 000 euros. 1 903 250 sont donc destinés au soutien de projets s'inscrivant dans une stratégie locale de développement définie par le territoire en lien avec ses intercommunalités. Celle-ci se traduit par des actions concrètes autour d'une relation montagne-vallées renouvelée et équilibrée. Cette stratégie s'articule autour de 4 grands thèmes :

1. *UNE GESTION PARTAGÉE DES RESSOURCES NATURELLES qui profitent aux différents usages du territoire avec une attention particulière sur le foncier agricole et forestier*
2. *UNE VALORISATION DES PRATIQUES ET DES PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS par la mise en réseau des acteurs autour de démarches de qualité et d'une offre collective des produits permettant de répondre aux besoins des consommateurs*
3. *L'ACCUEIL EN BELLEDONNE À TRAVERS L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE. Investir la question de la découverte du territoire notamment par les pratiques d'itinérances (GR®738...)*
4. *DE NOUVELLES MANIÈRES DE VIVRE ET D'HABITER LE TERRITOIRE ENTRE MONTAGNE ET VALLÉES à travers l'action culturelle, vecteur de lien social et à travers les nouvelles formes de travail, la mobilité et les lieux de vie.*



Il existe une réelle volonté politique locale de co-construire un projet pour la montagne, entre partenaires, et d'installer une gouvernance adaptée à ce projet.

## Les missions menées en 2021

2021 a été la 5<sup>ème</sup> année complète de sélection et programmation des dossiers. Cette année a également été marquée par l'obtention de 150 000 euros supplémentaires. Les projets pourront être engagés jusqu'au **30 juin 2023** ce qui sous-entend que les projets devront être programmés avant **le 30 avril 2023** pour respecter les délais. Les demandes de paiement devront être déposées au GAL avant **le 31 décembre 2024**.

L'année 2021 a été consacrée majoritairement à l'instruction des dossiers, à l'émergence de nouveaux projets et à la réalisation de l'évaluation finale.

Depuis le début du programme, **138 dossiers** ont été déposés au titre du programme LEADER. En 2021, 30 dossiers ont été déposés et ont reçu un avis favorable.

## Gestion administrative et financière en 2021

Globalement, depuis le conventionnement en septembre 2016, **1 512 708 euros** de FEADER ont été sollicités. A ce jour, **1 450 908 euros** ont été réellement consommés par rapport à l'enveloppe financière qui est de **1 903 250 euros**. En effet, cet écart s'explique par différents facteurs : certains projets ont été sous réalisés donc la part LEADER demandée est proratisée et parfois certaines dépenses présentées initialement n'étaient pas éligibles.

Voici la consommation financière de l'enveloppe LEADER selon les différentes étapes du dossier (déposé, sélectionné, programmé, engagé et payé).

Montant au plus juste	Montant de FEADER instruit = sélectionné	Montant de FEADER programmé	Montant de FEADER engagé = conventionné	Montant de FEADER payé
1 450 908 €	1 409 407 €	1 366 953 €	1 340 697 €	808 716 €

Plus spécifiquement, en 2021 :

- 30 projets ont été déposés dont un annulé,
- 24 projets ont été sélectionnés,
- 26 projets ont été programmés,
- 39 projets ont été engagés,
- 38 projets ont été payés et au total 73 dossiers payés sur 145 dossiers au total

En 2021, **350 000 euros** LEADER ont été sollicités pour un montant de projet s'élevant à **719 500 euros**.

## Animation des instances

Durant l'année 2021, il n'y a eu que 5 bureaux LEADER et 5 Comités de programmation, dont un organisé via une consultation écrite.

Il est à noter un bon taux de présence des acteurs socio-professionnels au sein du Comité de programmation.

## Appels à candidature

Appel à candidature « Reconquête agricole »



Engagé depuis 2017, cet appel à candidature a été relancé de février 2021 à avril 2021. Il concerne des projets de réalisation de travaux d'ouverture des espaces (tronçonnage, arrachage, broyage, et restauration). Quatre projets ont été soutenus en Isère pour un montant de **7 256 euros** de LEADER situés uniquement sur le périmètre de la Communauté de Communes le Grésivaudan. Cela peut s'expliquer par le fait que Le Grésivaudan a mis en place une stratégie foncière sur son territoire qui a lancé une forte dynamique. LEADER a été un des outils financiers qui a pu soutenir les actions qui s'inscrivent dans cette stratégie.

Cet appel à candidature ne sera pas relancé en 2022, plusieurs dossiers étant bloqués par la DDT concernant les autorisations de défrichement, et ce malgré un travail important en amont des dépôts de demande.

#### Appel à candidatures et à projets « Amélioration de l'hébergement lié au GR ®738 »

Engagé depuis 2017, cet appel à candidature a été relancé en 2021. Il concerne des projets de travaux de construction, rénovation ou extension afin d'améliorer la capacité d'accueil et l'aménagement intérieur des refuges. Au total, un dossier a été déposé concernant l'amélioration du refuge de la Pierre du Carre (commune d'Alleverd).

Les projets d'investissement liés à l'hébergement apparaissent comme une des priorités pour le programme LEADER. Il sera donc envisagé en 2022 de relancer ces deux appels à projets et à candidatures.

### **Participation aux dynamiques inter-territoriales**

L'Espace Belledonne a activement participé aux formations de CAP RURAL et aux réunions organisées par l'autorité de gestion : formation marché public, formation concernant la mise en œuvre d'une évaluation ou encore une journée pour apprendre à connaître les bases des différents régimes d'aides d'État.

**Accompagnement des porteurs de projets** pour leur demande de subvention ou le paiement de leur projet :

L'année 2021, a été ponctuée par une quinzaine de rencontres avec des porteurs de projets. De plus, ces rencontres ont été complétées par des contacts téléphoniques lors desquels, au vu du projet, les personnes ont été aiguillées vers d'autres sources de financement au vu de leur faible capacité d'avance de trésorerie ou de l'objet de leur projet qui ne s'inscrivait pas dans la stratégie du programme LEADER (camion de Popy, ...).

### **Évaluation du programme**

L'année 2021 a également été dédiée à la mise en place d'outils afin de réaliser l'évaluation finale du programme Leader (tableaux, questionnaires). Par ailleurs, la méthodologie de l'évaluation ainsi que les questions évaluatives ont été validées au comité de programmation de décembre 2020.

Les premiers résultats de cette évaluation ont été présentés à l'ensemble des partenaires à l'automne 2021. Elle a été réalisée en interne avec un référent évaluation : René COLLOMB, qui est à la fois membre du Bureau LEADER et du Comité de programmation.

L'été 2021 a été dédié exclusivement à l'évaluation. En effet, il a fallu analyser 97 projets et en faire ressortir les éléments clés, dont les points à améliorer et les points forts de cette programmation. Plusieurs cartes, tableaux et schémas sont venus enrichir le rendu de l'évaluation. Un quatre pages synthétique a également été réalisé ainsi qu'une newsletter.

Enfin, dans le cadre de l'évaluation pour chaque projet d'investissement soutenu, une visite sur place est réalisée pour se rendre compte de la bonne réalisation du projet.

### **Coopération**

En 2021, une coopération a été amorcée entre l'association culturelle Scènes Obliques et l'association « Derrière le Hublot » à Cajarc. Après plusieurs réunions de travail et d'échanges, le territoire de coopération ne s'est pas organisé pour trouver des cofinancements, le projet n'a donc pas pu voir le jour.



## Communication

Une plaquette de communication présentant le programme LEADER est distribuée lors des instances LEADER ou selon les demandes.

Un quatre pages synthétisant les résultats de l'évaluation finale du programme a été réalisé. De plus, une newsletter d'Espace Belledonne a été rédigée pour valoriser également les résultats de l'évaluation.

Des projets soutenus dans le cadre de LEADER ont été valorisés dans chacune des newsletters.

### L'année 2021, en quelques chiffres :

- 30 projets ont été déposés pour un coût total de 351 614 euros de LEADER qui correspond à un montant de projet s'élevant à 720 647.17 euros.
- Montant moyen des projets soutenus pour 2021 : 25 737.40 euros
- Montant moyen FEADER par dossier en 2021 : 12 567.57 euros
- Le plus petit montant FEADER sollicité à un dossier est de 480 euros (projet de reconquête agricole)
- Le plus important montant FEADER sollicité est de 33 238 euros (Animation agricole Belledonne) hors animation gestion du programme.

## Perspectives 2022

Les objectifs de l'Espace Belledonne pour l'année 2022, sont les suivants :

- **Clôturer le dispositif 2014 - 2022 :**
  - **Animation** : suivi des projets en cours - fléchage des derniers crédits - relance des appels à candidature - animation des instances - participation au réseau leader
  - **Gestion** : poursuite de l'édition des engagements juridiques et des paiements - assurer dépôt de demande de subvention LEADER pour les dossiers Espace Belledonne
- **Candidater à la prochaine génération LEADER 2021 – 2027.**

### Présentation du nouveau cadre régional

- L'appel à manifestation d'intérêt sortira le 2 avril 2022.
- Une diminution de 23% de l'enveloppe dédiée à LEADER est à prévoir.
- Une volonté de simplification :
  - Objectif d'environ 12 GAL
  - Portage par des EPCI ou des syndicats mixtes, y compris de PNR, existants ou à créer
  - Composé d'EPCI entiers, y compris sur les zones de PNR
  - Exclusion des communes des métropoles à l'exception des périmètres de PNR
  - Echelle départementale, tout en s'autorisant le dépassement des frontières administratives, ce qui nécessite le respect d'au moins deux critères parmi les trois suivants : Au moins 200 000 habitants - Au moins 2 500 km<sup>2</sup> - Au moins 9 EPCI.

A travers une approche intégrée, elles devront viser la transition écologique et énergétique tout en s'articulant autour des trois thématiques suivantes :

- **Revitaliser les centres-bourgs** via une approche stratégique et participative permettant de renforcer leur rôle de centralité en milieu rural ;



- **Construire une offre touristique renouvelée, diversifiée et accessible** en réponse aux attentes de la clientèle et s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs ;
- **Favoriser l'accès à l'emploi** et renforcer la création de valeur ajoutée par le maintien et le développement de nouvelles activités en s'appuyant sur les ressources et les compétences locales.

### Conséquences pour le territoire de Belledonne :

L'Espace Belledonne ne peut pas, dans ce nouveau contexte, porter un programme LEADER à l'échelle de la chaîne de Belledonne. L'association ne pourra pas non plus, en tant qu'association, co-signer une convention de partenariat avec la structure porteuse du grand GAL.

De plus, des dérogations devront être demandées pour intégrer les communes de Grenoble Alpes Métropole, qui ne sont à ce jour par éligibles.

⇒ *Dans ce contexte, l'Espace Belledonne se positionnera en tant que partenaire de la future structure porteuse du nouveau GAL. Sa volonté est de porter la voix des acteurs de Belledonne dont les EPCI dans la future candidature.*

## PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)

*L'Espace Belledonne est la structure porteuse du PPT Belledonne et à ce titre se doit d'assurer la mission d'animation de ce plan durant 6 ans (prolongation d'un an), la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et la réalisation du programme d'action défini. L'Espace Belledonne fait appel aux services d'expertise et d'animation de la Fédération des alpages de l'Isère et de la Société d'Economie Alpestre de Savoie pour assurer l'animation du programme sur le territoire, accompagner les maîtres d'ouvrage et alimenter les instances de gouvernance.*

*Entre le 15 octobre 2015 et le 15 octobre 2021, le Plan Pastoral Territorial aura permis de financer **921 025 euros** de projets dont **340 000 euros** par le biais de subvention régionale.*

### Les missions menées en 2021

Durant l'année 2021, Jacqueline REBUFFET, Vice-Présidente en charge de l'agriculture à l'Espace Belledonne a assuré la présidence du comité de pilotage. Il y a eu 3 comités de pilotage en visioconférence afin de respecter les conditions sanitaires en vigueur. Ces réunions et temps de concertation ont permis :

- La sélection de 8 projets (dont 7 projets d'investissement) dans le cadre de la programmation 2015-2020.
- La validation de chaque étape de l'écriture de la nouvelle candidature 2022-2027.

### Gestion administrative et financière de la programmation 2015-2020

Depuis le lancement du Plan pastoral Territorial fin 2015, la consommation est de l'ordre de 97,8% de l'enveloppe financière allouée soit environ 332 628 euros. 59 projets ont été soutenus.

En 2021, **40 784** euros de subventions régionales ont été allouées pour un coût total de projets de **114 661** euros. Il faut ajouter à cela les aides européennes qui sont complémentaires aux subventions régionales et qui s'élèvent à **40 784** euros.

### Ecriture de la nouvelle candidature PPT 2022-2027

En parallèle, en 2021, le territoire et ses acteurs ont également rédigé une nouvelle candidature PPT pour la



période 2022-2027. La stratégie territoriale est la suivante : « **travailler ensemble pour garantir la durabilité d'une économie pastorale respectueuse des ressources naturelles de Belledonne et favoriser sa capacité de résilience face au changement climatique.** »

La candidature Belledonne a été retenue par la Région AURA, l'enveloppe est similaire au précédent programme.

## **Perspectives 2022**

- Mobilisation des acteurs du territoire et animation des instances ;
- Suivi des assistances à maîtrise d'ouvrage (Fédération des Alpages de l'Isère et Société d'Economie Alpestre) ;
- Edition d'une plaquette de présentation du nouveau PPT.

## **PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2015-2020**

*Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEc) constituent un des outils majeurs du second pilier de la PAC. Destiné à promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, ce dispositif permet à l'exploitant de bénéficier d'une aide financière à l'hectare en contrepartie des pratiques mises en œuvre sur la base du volontariat sur une ou plusieurs parcelles voire sur son système d'exploitation pendant 5 ans.*

*Suite à une demande forte des acteurs agricoles et pastoraux, l'Association Espace Belledonne, en lien avec l'ensemble des partenaires dont le Département de l'Isère, porte depuis 2015 ce Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) à l'échelle de la chaîne de Belledonne aux côtés des programmes portés par la Maurienne et l'Oisans. Des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (ou MAEC) ont ainsi pu être contractualisées en 2015 et 2016 par toutes les exploitations concernées par les zones prioritaires, ciblées selon les enjeux environnementaux identifiés lors du diagnostic préalable.*

## **Les missions menées en 2021**

En 2021, le suivi de ce programme et son animation ont été assurés par l'animateur de l'ADABEL, notamment dans le cadre des prolongations des engagements des MAEC sous la forme de contrats d'un an.

## **Perspectives 2022**

- En 2022, les exploitants agricoles et les groupements pastoraux ayant contractualisé des MAEC sur la période 2015-2020 auront la possibilité de se réengager pour des contrats d'un an, renouvelables, avec les mêmes cahiers des charges que les années précédentes.
- 2022 est également l'année de la candidature et de l'animation de la nouvelle programmation de la Politique Agricole Commune 2023-2027. L'animatrice ADABEL jouera un rôle dans cette candidature et dans l'information et l'animation des nouvelles mesures MAEC 2023-2027.



## ESPACES VALLEEN 2016-2020 et candidature 2021-2027

### ***Accompagner les territoires dans une stratégie de diversification touristique basée sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels***

*Le dispositif Espace Valléen accompagne les territoires de montagne d'Auvergne-Rhône Alpes et PACA dans leur stratégie de diversification touristique et de transition. Le dispositif est financé par le partenariat Europe, Etat et Régions (AURA et PACA).*

*Depuis 2017, l'Espace Belledonne a été identifiée comme structure porteuse de ce programme 2016-2020 qui concerne les 4 intercommunalités du versant ouest de Belledonne, et à ce titre se doit d'assurer la mission d'animation de ce plan tout au long de sa durée, la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et la réalisation du programme d'action défini.*

*Pour cette première programmation, l'objectif était de construire et mettre en avant la Destination Belledonne à travers 3 axes :*

- *Travailler ensemble*
- *Améliorer et structurer l'offre*
- *Mettre en marché la destination*

*Montant des enveloppes du programme actuel 2016-2020 :*

- *EUROPE via le FEDER = 500 000€*
- *Etat via le FNADT = 250 000€*
- *RÉGION AURA = 718 000€*

*Soit un total de 1 468 000 €.*

## **Les missions menées en 2021**

Durant l'année 2021, le Président de l'Espace Belledonne, Bernard Michon, a assuré la présidence du comité de pilotage. Il y a eu 3 comités de pilotage et 3 comités techniques. Ces réunions et temps de concertation ont permis de soutenir **10 projets sur Belledonne** pour **un montant de 569 334 €** (cf. annexe 3). Le Comité de pilotage a également validé chaque étape de l'écriture de la nouvelle candidature 2021-2027.

Depuis le lancement du dispositif Espace Valléen, **25 projets ont été soutenus et 1 189 476 € de subventions** ont été allouées dans le cadre du partenariat des 3 principaux financeurs (Europe, Etat, Région) et **2 356 454€ de subventions totales** (le dispositif ayant permis d'aller lever des fonds auprès d'autres financeurs publics). Le comité de pilotage du 9 février 2021 a présenté le bilan du dispositif.

Les deux chantiers phares de 2021 ont porté sur :

- L'écriture de la candidature espace valléen 2021 – 2027
- La mise en œuvre du schéma APN avec le recrutement du coordinateur APN à l'échelle de Belledonne

L'année 2021 a fait également l'objet de missions complémentaires liées au tourisme en Belledonne avec :

- la participation aux travaux et réflexions des membres et partenaires dont les intercommunalités et les offices de tourisme.
- le lien aux territoires voisins notamment dans le cadre des espaces valléens et avec lesquelles nous partageons des problématiques similaires (surfréquentation, partage de l'espace...).
- l'accompagnement et le soutien des porteurs de projets



- le suivi administratif des dossiers
- la veille touristique et financière
- la participation à la vie du réseau espace valléen (en 2021, cette participation a pris la forme de webinaire compte tenu de la crise sanitaire)...etc.

## L'écriture de la candidature espace valléen 2021 - 2027

L'Espace Belledonne et les acteurs du territoire ont travaillé sur la nouvelle candidature dès janvier 2021, la date de dépôt de la candidature étant fixée au 15 juin 2021.

La stratégie territoriale est la suivante : ***“faire de Belledonne une destination touristique APN (activités de pleine nature) toutes saisons dans le respect des ressources et patrimoines naturels, culturels et paysagers, tout en préservant le cadre de vie des habitants”.***

La candidature Belledonne a été retenue par le comité de sélection d'octobre qui faisait suite à une audition politique début octobre. L'enveloppe n'a pas été précisée par les financeurs mais elle devrait être similaire au précédent programme. Les différentes tâches pour écrire la candidature ont été les suivantes :

- Rédaction d'un cahier des charges pour recruter le bureau d'étude qui va nous accompagner pour l'écriture de la candidature, sélection de ce dernier et rencontre de ce dernier ;
- Mobilisation des acteurs (rencontres par secteur) ;
- Validation des choix des opérations et actions ;
- Rencontres avec les autres espaces valléens dont 1 spécifique avec les 2 espaces valléens voisins (Oisans et Pays des Aiguilles d'Arves) ;
- Rencontres avec les financeurs ;
- Animation des instances de validation de la candidature (COFIL et bureau Espace Belledonne spécifiques) ;
- Rédaction de la candidature et synthèse ;
- Audition politique pour la nouvelle candidature.

Une organisation et une animation des instances spécifiques à l'écriture de la candidature ont été mises en place, s'appuyant sur :

- 6 COMités TECHniques espace valléen Belledonne
- 4 COMités de PILotage espace valléen
- 2 réunions de Bureau Espace Belledonne spécifiques espace valléen
- 5 réunions inter EV (espaces valléens)
- 4 ateliers (1 par secteur : Grenoble Alpes Métropole - Grésivaudan - Coeur de Savoie - Porte de Maurienne)
- 2 comités financeurs (1 pendant l'écriture de la candidature et 1 en décembre).

## Perspectives 2022 :

L'année 2022 sera dédiée à la mise en œuvre du nouveau programme Espace Valléen, ce qui concrètement signifie de :

- Clarifier la gouvernance avec les partenaires et acteurs du territoire
- Animer les instances (cotec et copil) tourisme qui intègrent également le schéma des APN Belledonne
- Communiquer sur le programme via un support à réaliser
- Organiser le lancement du programme couplé avec la signature de la charte des camps de base APN



- et une animation locale sur le partage de l'espace et la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité
- Construire la grille de sélection des projets
- Suivre les projets en cours
- Accompagner les porteurs de projets
- Construire la méthodologie d'évaluation du programme
- Participer au réseau espace valléen.

## CONTRAT VERT ET BLEU 2021-2026

*Dans la continuité du diagnostic partagé sur l'état des continuités écologiques lancé en 2019 sur le territoire, l'Espace Belledonne a pu déposer en 2021 le Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021-2026. L'outil Contrat Vert et Bleu permet de définir un programme d'actions quinquennal et vise à répondre aux enjeux du territoire en matière de préservation et de restauration de la trame verte et bleue et de sa fonctionnalité. Il a vocation à soutenir les acteurs locaux dans leurs projets en faveur de la biodiversité, en lien avec les projets d'urbanisme, tout en sensibilisant la population et les acteurs socio-économiques aux enjeux du territoire.*

*Première étape vers l'élaboration d'une stratégie territoriale en faveur de la biodiversité, cet outil transversal permet de placer la biodiversité au cœur de la problématique de conciliation des usages chère à l'Espace Belledonne, en structurant des ponts entre les acteurs agricoles, forestiers, pastoraux, du tourisme et de la biodiversité.*

*Les enjeux prioritaires ciblés :*

- *Préservation, maintien et restauration des milieux naturels et habitats d'intérêts*
- *Connexions intra et inter-massifs*
- *Conciliation des usages (tourisme, pastoralisme, forêt, biodiversité, agriculture)*
- *Trame noire (continuités écologiques liées aux espèces nocturnes)*
- *Sensibilisation et pédagogie*
- *Amélioration de la connaissance en matière de biodiversité*

## Les missions menées en 2021

### La finalisation du Contrat Vert et Bleu Belledonne et son lancement

Le premier trimestre 2021 a été consacré à la finalisation de la rédaction du Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021-2026, en concertation avec l'ensemble des 20 maîtres d'ouvrage, les 3 financeurs principaux (la Région, les Départements de l'Isère et de la Savoie) et les 6 EPCI du territoire. Le programme d'actions final du CVB Belledonne a été validé au comité de pilotage du 3 mars 2021, avant d'être déposé à la Région et validé en commission permanente régionale de mai 2021, officialisant ainsi son lancement.

Afin de finaliser l'élaboration du plan d'actions, une gouvernance provisoire a été mise en place pour gagner en agilité :

- Des rencontres thématiques et échanges bilatéraux avec les porteurs de projet,
- Un comité élargi, composé des maîtres d'ouvrage et partenaires financiers, pour prioriser les actions et suivre l'avancement du contrat,
- Un comité financeurs composé des partenaires financiers et EPCI du territoire,
- Des comités restreints, internes à l'Espace Belledonne, intégrant élus et techniciens.



Le Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021-2026 en chiffres :

- 7 enjeux prioritaires et 18 objectifs stratégiques pour préserver et restaurer les continuités écologiques du territoire de Belledonne ;
- Plus de 4,5 millions d'euros de budget, dont une enveloppe de 1,5 millions d'euros de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- 28 fiches actions, portées par 20 maîtres d'ouvrage publics et privés ;
- Un périmètre d'action de 1011 km<sup>2</sup> s'étendant sur 2 départements (Isère et Savoie), 6 EPCI, 79 communes ;
- Un appel à projet annuel "La trame Verte et Bleue dans le massif de Belledonne" à destination des communes et intercommunalités de Belledonne

L'Espace Belledonne a organisé en septembre 2021 un évènement de lancement de son Contrat Vert et Bleu :

- Une **conférence de presse à l'occasion de la signature du Contrat** par l'ensemble des maîtres d'ouvrages, financeurs et EPCI partenaires – Elle a eu le 29/09/21 matin, et a rassemblé 55 participants autour des témoignages de partenaires et de porteurs de projet. Plusieurs retombées presse dont un passage au journal télévisé de 19h ont permis de valoriser notre nouveau programme en faveur de la biodiversité.



- Des **ateliers techniques de lancement** ont été organisés le 29/09 après-midi, à destination des maîtres d'ouvrage et des partenaires techniques du territoire. Ils ont rassemblés une trentaine de technicien-ne-s autour d'ateliers transversaux en groupe entier (communication, évaluation, base de données), et de 6 ateliers thématiques en sous-groupes (un par enjeu prioritaire du CVB). Ces ateliers avaient vocation à faciliter l'articulation et l'échanges d'informations entre les maîtres d'ouvrage dans cette phase de lancement, tout en participant à la co-construction des feuilles de route « gouvernance » et « communication » du Contrat.



## Gouvernance et communication

L'Espace Belledonne a travaillé à la co-construction de 2 feuilles de route qui ont été validées au Comité de pilotage de décembre 2021 :

- **La feuille de route « gouvernance » :**

Elle a permis dans un premier temps de préciser les enjeux et objectifs fixés en la matière, à savoir :

- Une efficacité opérationnelle – garantissant l'articulation entre les maîtres d'ouvrage ;
- Un système décisionnel efficace et ancré sur le territoire – en lien avec les instances d'EB ;
- Une transversalité indispensable, assurant le lien avec les autres programmes thématiques portés par EB (Espace Valléen, Plan Pastoral Territorial, PAEC...) ;
- Un programme fédérateur, levier de mobilisation et assurant un cadre de dialogue pérennes.

Elle est composée :

- Un comité de pilotage, se réunissant une fois par an.
- Un comité technique, rassemblant les maîtres d'ouvrage, les financeurs et les EPCI, se réunissant à minima 1 fois en préparation du COPIL.
- Un comité financeurs



- Des commissions thématiques (et techniques), agiles, se réunissant au fil des besoins.
  - Une commission biodiversité Espace Belledonne, composée des Vices-Président-e-s et ayant vocation à suivre la dynamique du CVB et à élaborer une stratégie biodiversité plus large.
- **La feuille de route « communication » :**  
 Une première phase de priorisation des enjeux a permis de mettre en évidence 4 cibles prioritaires :
- **Les communes et EPCI**, afin de sensibiliser les élus aux enjeux de préservation et restauration de la trame verte et bleue. => *Organisation de Rendez-vous terrain Biodiversité réguliers, élaboration d'un livret à destination des collectivités présentant les actions du CVB.*
  - **Les acteurs socio-économiques du territoire**, afin de promouvoir les bonnes pratiques auprès des professionnels (formations, informations et sensibilisation sur les pratiques vertueuses...). => *Elaboration d'une collection de vidéos pédagogiques.*
  - **Le grand public**, afin d'amener à des prises de conscience des habitants et au changement de pratiques des touristes et visiteurs. => *Réflexion sur les sciences participatives, organisation d'une campagne thématique annuelle (ex. : Le Mois de la Nuit).*
  - **Les maîtres d'ouvrage du CVB**, afin d'assurer la communication nécessaire à la mise en œuvre du programme d'actions.
- Parmi les outils transversaux figure également la réalisation d'une newsletter thématique.

## 1<sup>er</sup> Rendez-vous terrain « Biodiversité »

Afin de sensibiliser les élu-e-s locaux sur les enjeux de préservation des continuités écologiques, a été organisé le 16 octobre 2021 un premier Rendez-vous Terrain Biodiversité pour « Mieux comprendre les Zones Humides ». Organisée à l'occasion des 60 ans de la Réserve Naturelle Nationale du Lac Luitel, cette matinée a rassemblé environ 35 participants autour d'un café-débat « trame verte et bleue », puis une cinquantaine de participants pour une visite cette aire protégée emblématique de Belledonne.



## Appel à projets « La Trame Verte et Bleue dans Belledonne »

En 2021, l'Espace Belledonne a monté et lancé l'appel à projets "La trame verte et bleue dans le massif de Belledonne", à destination des communes et EPCI. Dispositif d'accompagnement technique et financier, il a vocation à appuyer l'émergence de projets en faveur de la biodiversité sur Belledonne, principalement en investissement.

Pour cela, l'Espace Belledonne a :

- co-construit le règlement et la gouvernance de sélection avec les financeurs (Région et Départements)
  - organisé 2 sessions en 2021 (été et automne),
  - prospecté auprès des collectivités et accompagné ces dernières dans le dépôt de leur dossier,
  - instruit leurs demandes de subventions...
- Cf annexe 4.

Au total, en 2021 :

- 3 projets soutenus : Rotherens, Saint Georges d'Hurtières et Séchilienne, représentant un budget total de 41 928 €.
- Etat de consommation des enveloppes régionale (6 %), du département de l'Isère (5%) et du département de la Savoie (7%).
- 15 autres communes rencontrées afin de les appuyer dans leur réflexion autour de l'émergence d'un projet.



## Le suivi technique, financier et administratif

L'Espace Belledonne a accompagné les maîtres d'ouvrages dans le lancement de leur action et le montage de leurs demandes de subvention. Entre autre, l'EB est en charge de la pré-instruction des demandes de subventions auprès de la Région via la plateforme « Contranet ».

Pour cette première année de lancement, **18 actions ont pu être lancées**, 6 actions ont dû être décalées à 2022 et une action a été suspendue. En tout, **22 dossiers de demandes de subventions** ont été déposés auprès de la Région, représentant une **enveloppe totale de 302 985 €** de subventions régionales déposées. – Cf annexe 4.

## Perspectives 2022

L'année 2022 sera dédiée à poursuite de la mise en œuvre du Contrat Vert et Bleu Belledonne, et plus précisément :

- Animer les instances (cotec et copil) du CVB Belledonne ;
- Assurer le suivi administratif et financier du contrat. Notamment, pré-instruire l'ensemble des demandes de subventions régionales des maîtres d'ouvrage.
- Animer l'appel à projets « La Trame Verte et Bleue dans Belledonne » et ses instances de sélection ;
- Communiquer sur le programme et son avancement via 1/ une newsletter spéciale Biodiversité, 2/ la réalisation d'une première collection de vidéos (de présentation du contrat, mais aussi de sensibilisation sur la thématique « Une montagne préservée et partagée, c'est possible ») ;
- Organiser 1 ou 2 Rendez-vous terrain Biodiversité à destination des élu-e-s du territoire ;
- Animer des commissions thématiques, en appui à la bonne mise en œuvre et articulations des maîtres d'ouvrage et des partenaires locaux ;
- Suivre les projets en cours ;
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des actions en faveur de la trame noire (cf projet « trame noire et ciel étoilé » développé en amont) ;
- Construire la méthodologie d'évaluation du programme ;
- Participer au réseau des animateurs de Contrat Vert et Bleu.

2022 sera aussi l'année de la capitalisation des dynamiques initiées en 2021, concernant notamment :

- Le lancement d'un groupe de travail à destination des animateur-riche-s d'aires protégées dans Belledonne ;
- Le suivi de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées 2030 (SAP 2030), en lien étroit avec les DDT 38 et 73 (porteuses de la déclinaison de cette stratégie) et les EPCI du territoire.
- La structuration d'une stratégie Biodiversité pour l'Espace Belledonne, transversale et mobilisatrice ;
- Le renforcement des actions en faveur de la cohabitation des usages dans un milieu naturel exceptionnel, à travers notamment :
  - Le déploiement des actions pilotes du CVB portant sur la conciliation des usages (action 7.1 et 10.2 notamment), dans le cadre du Schéma des Activités de Pleine Nature et de son axe « biodiversité et partage de l'espace ».
  - Le renforcement du partenariat avec l'Echappée Belle, en vue de valoriser les aires protégées de Belledonne.



## 4. Faire vivre l'association Espace Belledonne

### Objectifs :

- Animer les instances de gouvernance de l'Espace Belledonne ;
- Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;
- Représenter le territoire et l'association auprès des partenaires ;
- Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée et la réalisation des objectifs ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- Assurer la gestion financière de l'association.

### Les missions menées en 2021

#### Des changements au sein du bureau de l'association

- Jean-Yves Josserand, trésorier de l'Espace Belledonne a quitté ses fonctions suite à un déménagement en été 2021. Thomas Spiegelberger, vice-président en charge de transitions, prend en charge la fonction de trésorier par intérim.
- Fernand Anselme, vice-président en charge de la forêt décède en décembre 2021.

#### Animation des instances et travail avec le Président

- 15 réunions de Bureau (suivi des activités de l'Espace Belledonne) ;
- 4 Conseils d'Administration (validation du budget prévisionnel 2021 et du programme d'activités, approbation du compte de résultat 2010, suivi de la situation financière de l'Espace Belledonne, suivi des programmes et des projets de l'association, suivi du projet de conventionnement avec les intercommunalités...)
- Une Assemblée générale, en visioconférence, qui a réuni une centaine de personnes le 4 mai 2021 (AG statutaire - Présentation des actions de l'Espace Belledonne) ;
- Un suivi hebdomadaire des dossiers en cours par le Président.



#### Suivi des affaires sociales et formation

- Suivi de la vie courante de l'association, de la gestion des fournisseurs et des contrats ;
- Gestion de la crise sanitaire : organisation du télétravail, activité partielle, communication régulière, veille légale...
- Accueil de trois nouveaux agents au sein de l'association :
  - o Agathe Vassy, chef de projet biodiversité – contrat vert et bleu
  - o Mathieu Schoendoerffer, coordinateur des activités de pleine nature
  - o Amélie Claudepierre, Chargée de mission « Maintien des espaces ouverts »

#### Coordination d'équipe

- Réunions d'équipe hebdomadaire ;
- Coordination et suivi des missions de chaque chef de projet de manière individualisée ;
- Formation de l'équipe technique aux outils de la gouvernance partagée au service de la transversalité ;
- Réalisation d'entretiens annuels 2 fois par an avec chaque salarié (dont le second avec le Président).



## Budget associatif

- Mise en place de tableaux de bord de suivi du budget prévisionnel 2021 ;
- Remboursement de 40 000€ sur l'avance remboursable de 300 000 € de la CCLG ;
- Présentation et vote des comptes de résultats 2021 en Assemblée Générale
- Préparation du budget prévisionnel 2022.

## Perspectives 2022

- Assurer la vie des instances statutaires ;
- Elire un nouveau trésorier de l'association et un nouveau Vice-président Forêt ;
- Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;
- Représenter le territoire et l'association auprès des différents partenaires ;
- Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- Poursuivre les rencontres avec les acteurs du territoire.



## Annexe 1 : Projets déposés via le programme LEADER Belledonne en 2021

### Fiche action n°1 : Gestion partagée des ressources naturelles

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant Leader
Commune du Moutaret	Reconquête agricole Commune Moutaret 2020	9 160,00 €	3 664,00 €
Espace Belledonne	Animation du PPT 2021	3 281,00 €	1 312,00 €
Espace Belledonne	Ecriture candidature PPT 2022-2027	27 772,25 €	2 217,80 €
Espace Belledonne	Programme de sensibilisation au pastoralisme	3 306,95 €	1 322,78 €
GAEC FERME BELLEVUE	Reconquête agricole Ferme de Bellevue 2020	2 081,96 €	832,78 €
GAEC Ferrouillet	Reconquête agricole Ferme ferrouillet 2020	6 680,00 €	2 672,00 €
<b>Sous-total FA 1</b>		<b>52 282,16 €</b>	<b>22 021,36 €</b>

### Fiche action n°2 : Valorisation des pratiques et produits agricoles et forestiers

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Stratégie agricole Belledonne 2021	55 398,18 €	27 238,90 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Stratégie forestière de Belledonne 2020 CA 38	22 012,00 €	14 080,00 €
Communauté de Communes Cœur de Savoie	Poste mutualisé forêt filière bois Belledonne 2020	50 000,00 €	30 000,00 €
CRPF Région Auvergne Rhône-Alpes	Animation forestière 2020	29 803,00 €	17 881,75 €
<b>Sous-total FA 2</b>		<b>157 213,18 €</b>	<b>89 200,65 €</b>



### Fiche action n°3 : Accueil en Belledonne à travers l'éducation au territoire

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Association Bien Vivre en Val Gelon	TIE NO Bienvenue chez nous	12 800,00 €	8 000,00 €
Commune de Saint Martin d'Uriage	Atlas de la Biodiversité: volet animation et communication	8 525,00 €	4 262,50 €
Espace Belledonne	Ingénierie tourisme 2021 - écriture d'une nouvelle candidature Espace Valléen	70 302,00 €	22 180,00 €
Groupement des Sylviculteurs des Hurtières	Fête de la Forêt 2021	17 470,60 €	8 976,48 €
<b>Sous total FA 3</b>		<b>109 097,60 €</b>	<b>43 418,98 €</b>

### Fiche action n°5 : coopération

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Communication, valorisation et coordination du mois de l'alimentation Automne 2020	11 731,33 €	7 508,55 €

### Fiche action n°6 : Animation gestion du programme LEADER

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Espace Belledonne	Animation, gestion, communication et évaluation du programme LEADER Belledonne 2021	77 042,54 €	51 621,57 €



## Annexe 2 : Liste des projets dans le cadre du Plan Pastoral Territorial en 2021

Fiche action	Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant Région	Montant FEADER	Montant LEADER Belledonne
1.1	Commune de Ste Agnès	Aménagement de l'abri du Mousset	6 749 €	2 362 €	2 362 €	0 €
1.1	Commune le Haut-Bréda	Aménagement d'une cabane secondaire sur l'Oule du Bas	17 124 €	5 993 €	5 993 €	0 €
1.2	Commune de la Combe de Lancey	Reprise de l'accès Jean Collet et alpage du Pré du Mollard	7 095 €	2 483 €	2 483 €	0 €
3.1	Espace Belledonne	Animation et évaluation du PPT 2021	3 255 €	1 302 €	0 €	1 302 €
1.2	AFP Adrets et Blâches	Travaux de débroussaillage	21 300 €	7 455 €	7 455 €	0 €
2.2	Commune de Chamrousse	Création de pastilles sonores sur le pastoralisme	2 970 €	1 188 €	1 188 €	0 €
1.1	GFA de l'Aigleton	Aménagement d'un chalet d'alpage au Jas du Lièvre	57 231 €	20 031 €	20 031 €	0 €
2.2	Espace Belledonne	Programme de sensibilisation au pastoralisme	3 307€	1 323.50 €	0 €	1 323.50 €



**Projets ayant reçu un avis favorable en 2021 durant le comité de pilotage mais émergeant sur la ligne du Département de l'Isère**

<b>Nom du porteur de projet</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Total des dépenses</b>	<b>Montant ligne Département Isère</b>
GP Collet d'Alleverd	Reprise de l'abri du Pré rond	6 010 €	4 508 €
GP Crêt du Poulet	Mise en place d'un piège de contention	6 529 €	4 896 €
GP Pré de l'Arc	Débroussaillage au Pré de l'Arc	12 053 €	9 040 €
GP Muret	Débroussaillage versant nord, aménagement d'un point d'eau et d'un parc de contention	29 806 €	22 354 €
GP Pleynet	Reprise de l'alimentation en eau du chalet du Crêt du Boeuf	28 577 €	21 433 €



### Annexe 3 : Liste des projets financés dans le cadre de l'Espace Valléen en 2021

Maître d'ouvrage	Nature du projet	Coût global du projet	Montant Région	Montant FNADT	Autres
Espace Belledonne	Professionnaliser la destination et structurer les APN > poste de coordinateur APN 2021 - 2022 - 2023 - 2024	123 000€	61 500€		36 900€ (EPCI)
Espace Belledonne	Poste d'ingénierie EV	70 302€		20 000€	14 061€ (EPCI) - 22 180€ (LEADER)
LPO et Montagne, Nature et Hommes	Sensibiliser et former les professionnels aux enjeux de biodiversité (FA CVB)	14 541€	8 725€		2 499€
Belledonne outdoor	Projet accrobranche Belledonne outdoor à Prapoutel les 7 laux	15 876€	6 615€		
J. Blusson	Projet accrobranche Le Collet	150 000€	56 653€		
Communauté de communes Le Grésivaudan	Projet AMO pour structuration opérationnelle des camps de base	95 000€	38 000€		



Commune de Vizille	Valorisation des sentiers patrimoniaux	26 115€	8 355€		10 446€ (LEADER)
Echappée Belle	Etude des retombées économiques	10 500€	6 300€		1500€ (Département 38) + 500€ CC Porte de Maurienne
Espace Belledonne	Accompagnement de l'outil outdoorvision	12 000€	5 000€		3 500€ (Département 38)
Commune de Laval en Belledonne	Aménagements parking route du pré de l'arc	52 000€	5 258€		26 000€ (Département 38) + 10 400€ (CC Grésivaudan)



**Annexe 4 : Liste des projets soutenus dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Belledonne en 2021**

N° Action	Intitulé de l'actions	Maître d'ouvrage	Budget 2021		Dont Montant Région	
			FONC	INV	FONC	INV
ANI 5.1	Etudier et animer une dynamique territoriale pour restaurer les continuités écologiques Belledonne - Chartreuse	CCLG	14 640 €	- €	6 588 €	
ANI 10.2	Formation des professionnels des Activités de Pleine Nature (APN) aux enjeux de la biodiversité et à la trame verte et bleue	LPO	8 361 €	2 700 €		2 700 €
ANI 10.2	Formation des professionnels des Activités de Pleine Nature (APN) aux enjeux de la biodiversité et à la trame verte et bleue	Montagnes Nature et Hommes	6 181 €			
ANI 17.1	Pilotage et animation de la démarche Contrat Vert et Bleu	EB	58 764 €		47 011 €	
ETU 1.1b	Mieux connaître et préserver les pelouses et prairies sèches en Belledonne	CEN 38	10 366 €	14 412 €		14 412 €
ETU 3.5	Elaboration d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides sur le bassin de l'Arc	Syndicat du Pays de Maurienne	82 230 €		4 794 €	- €
ETU 7.1	Concilier la préservation de la biodiversité et les activités de pleine nature	LPO	18 534 €	15 832 €	10 750 €	14 565 €
ETU 14.1	L'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) : un outil de sensibilisation à destination des agriculteurs <b>(2022-2025)</b>	Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère	5 195 €	9 900 €	4 407 €	6 723 €
ETU 14.2	Abeilles sauvages, domestique et autres pollinisateurs : connaissance et amélioration de l'habitat	Arthropologia	3 597 €	15 393 €	2 518 €	15 393 €
ETU 14.2	Abeilles sauvages, domestique et autres pollinisateurs : connaissance et amélioration de l'habitat	CEN 73	10 311 €	15 600 €	3 093 €	15 600 €
ETU 14.4	Améliorer la connaissance du lagopède alpin dans le massif de Belledonne	LPO	5 943 €	17 608 €	943 €	16 168 €
ETU 14.5	Diagnostic des prairies permanentes et valorisation des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité	Gentiana	8 202 €	- €	6 152 €	
TRA 1.1a	Zones humides, continuités écologiques et gestion pastorale	CEN 38	20 534 €	- €	4 107 €	

N° Action	Intitulé de l'actions	Maître d'ouvrage	Budget 2021		Dont Montant Région	
			FONC	INV	FONC	INV
TRA 1.2b	Définition et première mise en oeuvre d'une trame vieux bois sur la partie savoyarde de Belledonne	CEN 73	28 263 €	32 500 €	5 653 €	29 250 €
TRA 3.1	Restaurer et créer des milieux de reproduction d'amphibiens sur des secteurs dysfonctionnels	LPO	- €	91 440 €		91 440 €
TRA 3.2	Plan de gestion stratégique pour les zones humides en Belledonne et Grésivaudan ETUDE	SYMBHI	- €	38 000 €		
TRA 5.3	Résorption de points de conflit - amphibiens	CD38	- €	212 474 €		

**Liste des projets financés dans le cadre de l'Appel à Projets « Trame Verte et Bleue dans Belledonne » en 2021 :**

Dpt	Commune	Intitulé du projet	Description	Budget prévisionnel	Montant Région	Autres
73	Rotherens	Espaces arborés, arboretum et vergers conservatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arboretum pédagogique</li> <li>• Aménagement de la bordure du passage piétonnier</li> <li>• Formation des agents (entretien, taille)</li> <li>• Chantiers pédagogiques</li> </ul>	INV : 12 574 € HT FONC : 1880 € TTC	Inv : 9 612 € Fonc : 1 952 € (80%)	20 % Autofi
73	Saint Georges d'Hurtières	Conservation de fruitiers de variété ancienne	Assurer la transformation d'une friche en verger de conservation aux pratiques agroécologiques	11 128 € HT	-	CD73 : 8 902,40 € (80%) 20% Autofi
38	Séchilienne	Résorption des points noirs en forêt communale de Séchilienne – Lien cours d'eau et desserte	Aménagements et travaux de restauration sur les cours d'eau du BV de la tourbière du Luitel, dans un contexte de changement climatique.	16 346 € HT*	6 538 € HT (40 %)	40 % CD 38 20 % Autofi

## Annexe 5 : Equipe technique 2022

Adresse mail : [prenom.nom@espacebelledonne.fr](mailto:prenom.nom@espacebelledonne.fr)

**Françoise POITEVIN**

Coordinatrice <sup>3</sup>  
Prise de poste mi-août 2022  
06 07 30 19 65



**Valérie SCHEFFER**  
Responsable administrative et financière  
+ suivi du projet Belledonne et Veillées  
04 76 13 57 78



**Maëlle BEAUVIR**  
Apprentie sur les transitions



**Loris SUBIT**  
Chef de projet du programme Leader + suivi du Plan Pastoral Territorial  
06 79 63 96 60



**Sophie MUSCIO**  
Responsable administrative, financière et juridique du programme Leader  
04 76 13 59 37  
07 49 90 34 61



**Mathieu SCHOENDOERFFER**

Coordinateur APN  
06 28 50 92 96



**Valérie LUCAS**

Chef de projet tourisme – Espace valléen  
06 79 68 93 38



**Agathe VASSY**

Chef de projet biodiversité - contrat vert et bleu  
Coordinatrice en intérim  
07 78 69 89 98



**Mélia RODRIGUEZ<sup>1</sup>**

Chargée de mission agriculture  
[melia.rodriguez@isere.cha](mailto:melia.rodriguez@isere.cha)  
[mbagri.fr](http://mbagri.fr)  
06 61 02 62 97



**Quentin LIGNEAU<sup>2</sup>**

Chargé de mission forêt et filière bois  
06 26 57 51 14



**Amélie CLAUDEPIERRE<sup>3</sup>**

Chargée de mission Maintien des espaces ouverts  
06 10 28 81 99

6.3 ETP à l'Espace Belledonne + 1 ETP de l'animateur agricole + 1 ETP de l'animateur forêt et filière bois+ 0.5 ETP de la chargée de mission MEO+ 1ETP Coordination

1- Salarié de la Chambre d'Agriculture de l'Isère- – Poste mutualisé avec l'ADABEL et Espace Belledonne

2- Salarié de la Communauté de communes de Cœur de Savoie - Poste mutualisé avec la communauté de communes Le Grésivaudan et Espace Belledonne

3-Salariées de la Communauté de communes Le Grésivaudan

## Annexe 6 : Composition du conseil d'Administration et du Bureau de l'Espace Belledonne

### Conseil d'Administration de l'Espace Belledonne

maj/ 06/06/2022

1er collège : collectivités territoriales		2ème collège : associations ou organismes socio-économiques	
1	Région Emilie Bonnivard	1	Offices de tourisme Belledonne Chartreuse Martin Gerbaux
2	CC Cœur de Savoie Jean-Claude Bengriba	2	Office de tourisme Cœur de Savoie Jean-loup Creux
3	Grenoble Alpes Métropole Cyrille Plenet	3	Office de tourisme d'Uriage
4	CC Porte de Maurienne Jacky Demonnaz	4	Fédération des Alpages de l'Isère Florent Salvi
5	CC Le Grésivaudan Olivier Salvetti	5	ADABEL Yann Bresson
7	CC de l'Oisans ou commune d'Allemont Alain Ginies	6	Groupement des sylviculteurs des Hurtières
6	Saint Alban des Villards Yannis Nacef	7	Groupement des sylviculteurs de Belledonne Jean-Louis Rebuffet
8	Saint Alban d'Hurtières Marie-claire Motin	8	Chambre d'agriculture de l'Isère Jacqueline Rebuffet
9	Saint Georges d'Hurtières Joselyne Bollon	9	Fédération de chasse de l'Isère Jérôme Begot
10	Vizille Catherine Troton	10	Fédération de chasse de Savoie Régis Clappier
11	Vaulnaveys Le Haut Sandrine Delage-Franck	11	Association Belledonne Chasse Louis Gachet
12	Val Gelon La Rochette Gilles Glarey	12	Bien Vivre en Val Gelon Christian Lachize
13	La Trinité Jean-François Duc	13	Belledonne en Marche Laurent Desvignes
14	Le Pontet André Dazy	14	Montagne Nature et Hommes Stéphane Verdet
15	La Pierre Ilona Genty	15	Scènes obliques Martin Koenig
16	Saint Mury Monteymond Anny Mouthier Loyrion	16	Association La Sauge et Le Cosmos CHABERT Simone
17	Allevard Thomas Spiegelberger	17	Siège vacant
18	Revel Coralie Bourdelain	18	Siège vacant
19	Saint Martin d'Uriage Arnaud Callec	19	Siège vacant

## Composition du Bureau de l'Espace Belledonne

maj 06/05/2022

1	Allevard Thomas SPIEGELBERGER Président
2	La Trinité Jean-François DUC 1er Vice-président Forêt et Filière Bois
3	La Pierre Ilona GENTY Trésorière et Vice-Présidente Partage & Conciliation
4	Bien Vivre en Val Gelon Christian LACHIZE Vice-président Tourisme
5	Chambre d'agriculture Isère Jacqueline REBUFFET Vice-présidente Agriculture & Alimentation & Pastoralisme
6	Saint Martin d'Uriage Arnaud CALLEC Vice-Président Biodiversité et Transitions
7	CC Portes de Maurienne Jacky Demonnaz
8	CC Le Grésivaudan Olivier SALVETTI
9	CC Cœur de Savoie Jean-Claude BENGRIBA
10	Scènes obliques Martin KOENIG
11	Fédération des alpages de l'Isère Florent SALVI
12	Offices de tourisme Belledonne Chartreuse Martin GERBAUX
13	Office de tourisme Cœur de Savoie Jean-Loup CREUX
14	
15	